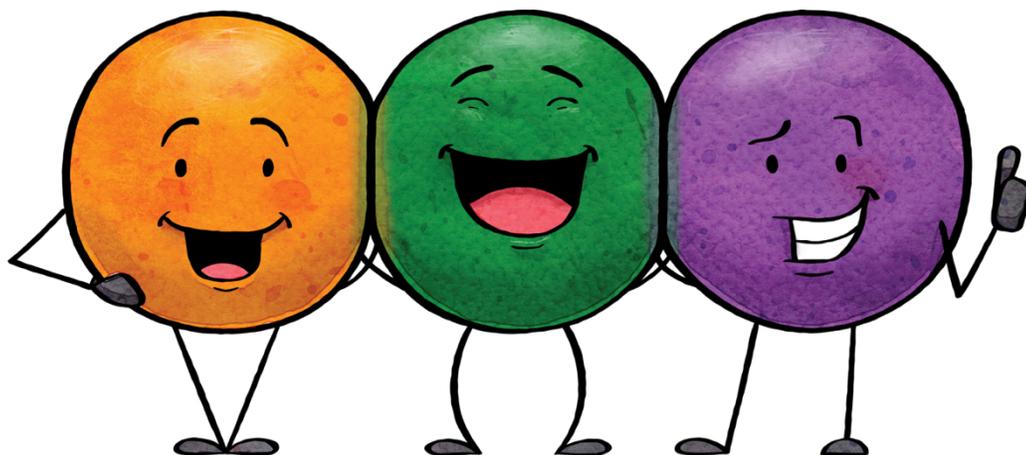


Code de vie

École alternative Rose-des-Vents

Valeur	Règles	Comportements attendus	Raison d'être
Respect	Je respecte les autres et leurs différences culturelles, religieuses, sexuelles, physiques et toutes autres formes de diversité.	Je règle mes conflits par la communication, en utilisant la démarche de résolution de conflits. Je prends en considération et je respecte les sentiments, les besoins, les choix et les opinions de l'autre.	J'apprends à vivre en groupe et à devenir une citoyenne ou un citoyen responsable. Je contribue à un climat de vie agréable, respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place.
	Je respecte l'environnement.	Je dispose de mes déchets aux endroits appropriés (poubelle, recyclage, compostage). Je remets les objets utilisés dans le même état que je les ai pris (pupitre, casier, ordinateur, etc.). J'adopte des comportements écoresponsables : réduction, recyclage, compostage, réutilisation et récupération.	Je crée un milieu de vie propre. Je fais en sorte que mes gestes aient un impact positif sur mon environnement.
Individuation	J'apprends à connaître mes forces et mes défis, à développer ma personnalité et mes talents.	J'explore de nouvelles activités éducatives, sportives et culturelles afin de diversifier mes intérêts. Je fais des choix qui contribuent à mon estime de moi et à mon développement personnel.	J'apprends à me connaître. Je contribue à mon propre sentiment de bien-être.

Engagement	Je fais des efforts et je fais de mon mieux.	<p>Je prends des décisions favorisant ma réussite scolaire.</p> <p>Je participe pleinement aux activités d'apprentissage.</p> <p>Je fais preuve d'autonomie : j'utilise mes outils, mes stratégies et je demande de l'aide.</p> <p>Je prends des risques, j'accepte de commettre des erreurs et j'apprends de celles-ci.</p>	<p>Je travaille à ma réussite éducative, personnelle et à celle d'autrui.</p> <p>Je me donne toutes les chances d'apprendre et de m'améliorer.</p>
	Je m'engage dans la vie du groupe et dans l'école.	<p>Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.</p> <p>J'aide les autres lorsqu'ils en ont besoin.</p> <p>Je partage mes connaissances.</p> <p>Je contribue à créer un environnement accueillant et inclusif pour tous les membres de la communauté scolaire.</p>	<p>Je travaille à la mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et à la réussite.</p> <p>Je participe à améliorer le sentiment d'appartenance de tous les élèves.</p> <p>Je me sens écouté(e) et accompagné(e).</p>



Règles de fonctionnement dans l'école

Locaux

Respect

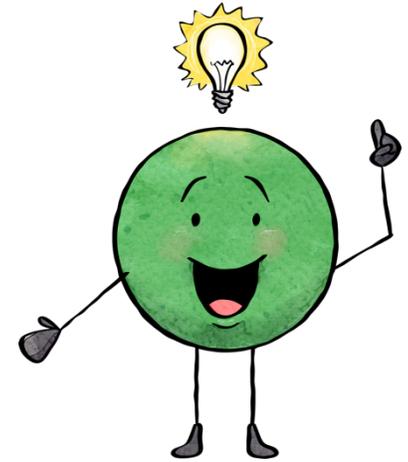
1. Je prends soin du matériel, car nous partageons tous cet espace.
2. Je quitte le local en le laissant propre pour les autres.
3. J'attends mon tour de parole pour m'exprimer, en respectant les idées de chacun.
4. Je respecte tous les adultes et élèves présents, en valorisant nos différences.

Engagement

1. Je participe activement aux activités, car chaque voix compte.
2. Je m'assure d'avoir mon matériel.
3. Je fais de mon mieux et je m'encourage à continuer, tout comme j'encourage les autres.
4. Je suis à l'écoute des consignes et des autres personnes, en valorisant la coopération.

Individuation

1. Je parle avec un ton de voix modéré pour que tout le monde puisse s'entendre.
2. Je félicite les succès des autres et je célèbre les miens, en reconnaissant les efforts de chacun.
3. Au besoin, je peux me changer dans les toilettes non genrées (local rouge, 1er étage et local du SDG maternelle), un espace inclusif pour tous.



Corridors, casiers et escaliers

Respect

1. Je chuchote afin de laisser les autres travailler en paix.
2. Je respecte le matériel des autres et le mien, car nous partageons ces ressources.
3. Je place mes chaussures et mes bottes contre le mur ou dans mon casier pour garder l'espace propre pour tous.
4. Je tiens la porte aux autres personnes, en montrant de la courtoisie.

Engagement

1. Je garde ma droite lorsque je me déplace pour que tout le monde puisse circuler en toute sécurité.
2. J'adopte un comportement sécuritaire pour me protéger moi-même et les autres.

Individuation

1. Je marche calmement pour éviter les accidents.
2. Je respecte l'espace personnel des autres, en valorisant leur confort.

Salle de bain

Respect

1. Je tire la chasse d'eau pour garder les toilettes propres pour tous.
2. Je me lave les mains en partant pour la santé de tous.

Engagement

1. Je laisse l'endroit propre (cuvette, comptoir, etc.) pour les autres utilisateurs.
2. J'évite le gaspillage de papier, en utilisant uniquement ce dont j'ai besoin.
3. Lorsque j'ai terminé, je quitte l'endroit sans délai pour permettre aux autres de l'utiliser.

Individuation

1. Je respecte l'intimité des autres et la mienne, en fermant la porte de la cabine.
2. Je suis seul(e) dans la cabine pour garantir l'intimité de chacun.
3. Au besoin, je peux aller dans les toilettes non genrées (local rouge, 1er étage et local du SDG maternelle), en utilisant cet espace inclusif.

Cour d'école

Respect

1. Je respecte les zones de jeu et je les contourne lors de mes déplacements pour la sécurité de tous.
2. Je respecte l'horaire et les règles des jeux pour que chacun puisse s'amuser équitablement.
3. Je prends soin du matériel pour que tout le monde puisse en profiter.
4. Lorsque je joue, je fais attention à la force que j'exerce pour éviter de blesser quelqu'un.

Engagement

1. Je participe à ranger le matériel à la fin de la récréation et je me place en rang pour faciliter l'organisation.
2. Je porte des vêtements adaptés aux saisons et aux activités pour pouvoir participer pleinement.
3. J'utilise un langage positif et des gestes pacifistes pour maintenir un environnement harmonieux.

Individuation

1. Je garde un bon esprit sportif, en acceptant la défaite et en célébrant les victoires.
2. J'intègre les personnes qui veulent se joindre au jeu, en étant accueillant et inclusif.
3. J'utilise la résolution de conflit lorsque nécessaire, en cherchant des solutions pacifiques.
4. Je suis vigilant(e) à ce qui se passe autour de moi, pour assurer ma sécurité et celle des autres.

Dans tous les lieux

1. J'adopte un comportement sécuritaire.
2. Sous toutes ses formes, la violence et l'intimidation sont interdites.
3. L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'établissement, sauf exception pour des raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers. L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

Code éthique sur l'utilisation d'Internet

En avril 2019, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) a fait de la dimension « Citoyen éthique » le cœur du [Cadre de référence de la compétence numérique](#) qui invite à dépasser les habiletés techniques et appréhender le numérique comme un espace à part entière dans lequel nous évoluons en tant que citoyen.

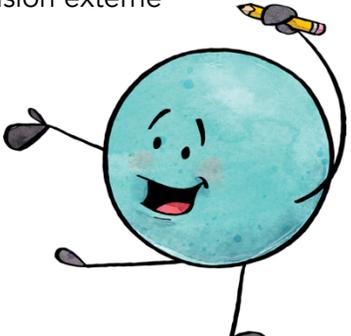
Chaque élève utilisant Internet et les outils du CSSDM certifie avoir pris connaissance des dispositions suivantes et s'engage à les respecter.

- Je m'engage à ne pas consulter, télécharger ou diffuser des documents (textes ou images) qui portent atteinte à la dignité de la personne, présentent un caractère pornographique, incitent à la haine raciale, constituent une apologie du crime ou de la violence ;
- Je n'enverrai aucun message insultant, grossier ou menaçant ;
- Je ne répondrai à aucun message qui contient des propos haineux ou malveillants ou qui me rend mal à l'aise. Ce n'est pas ma faute si je reçois un message de cette sorte. Je parlerai à mon enseignant(e) dès que je trouve ce type de message ;
- Je ne donnerai pas d'informations personnelles sur moi ou un(e) ami(e) telles que mon adresse, mon numéro de téléphone, ma photo, l'adresse ou le numéro de téléphone au travail de mes parents ou le nom et l'adresse de mon école sans la permission de mon enseignant(e) ;
- Je n'accepterai pas de rencontrer en personne quelqu'un que j'ai « contacté » sur Internet sans d'abord en parler avec mes parents ou mon enseignant(e) ;
- Je respecte la vie privée des gens ;
- Je me soucie de la sécurité des données qui transitent sur Internet ;
- Je dois obtenir l'autorisation d'un membre du personnel pour filmer, enregistrer ou prendre des photos d'élèves ou de membres du personnel. Ces personnes doivent avoir donné leur consentement, au préalable ;
- Je ne croirai pas tout ce que je lis dans Internet. Quand j'y effectuerai des recherches, je vérifierai toujours la source d'information ;
- Je demande l'autorisation avant de télécharger ou d'imprimer des documents ;
- Je respecte les objectifs éducatifs de l'école ;
- Je m'engage à respecter les équipements informatiques ;
- J'utilise Teams et les outils du CSSDM à des fins pédagogiques ;
- Je rapporte à l'autorité toute problématique éthique ou technique liée à l'utilisation d'Internet.



Le code de vie, c'est important!

Dans le but d'assurer le respect du Code de vie et ainsi d'offrir un milieu sain, sécuritaire et harmonieux pour tous, l'école a prévu des mesures de soutien et des conséquences possibles pour faire suite à un manquement.

Interventions et mesures d'aide	Conséquences éducatives
<ul style="list-style-type: none">• Avertissement (verbal ou écrit)• Rappel de la règle• Rappel du comportement attendu• Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève• Modélisation du comportement attendu• Renforcement du comportement attendu• Soutien au développement des habiletés sociales• Rencontre avec un adulte de l'école (enseignant, technicien en éducation spécialisée, éducateur du service de garde, etc.)• Communication régulière avec le parent et demande de collaboration• Rencontre entre l'élève, son parent et un adulte de l'école• Réalisation d'un geste de réparation (doit demander du temps, des efforts et doit être en lien avec le geste posé)• Présentation d'un travail personnel de recherche en lien avec le comportement attendu• Feuille de défis permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements• Référence à des services externes (organismes communautaires, CLSC, Répit-Conseil, etc.)• Soutien individuel à fréquence rapprochée• Contrat d'engagement de bon comportement• Mise en place d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention scolaire• Participation à des ateliers de groupe (Je pense aux ateliers sur la non-violence animés les vendredis pm)• Etc.	<ul style="list-style-type: none">• Excuses verbales ou écrites• Reprise du temps perdu• Retrait de privilèges• Retrait de classe ou d'un groupe• Réflexion par écrit ou illustration de la situation• Retenue• Remboursement ou remplacement du matériel• Travaux communautaires• Déplacements limités ou supervisés• Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal• Implication du SPVM• Etc. <p>Sanctions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Suspension interne• Suspension externe 

L'application des mesures de soutien et des conséquences éducatives s'effectuera à la suite de l'analyse de la situation, la nature, la gravité et la fréquence du comportement. Le profil de l'élève sera également pris en considération dans l'application des mesures. Ainsi, la direction se donne un droit de réserve de passer à une étape supérieure selon la gravité ou l'urgence de la situation.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à la loi (drogues, alcool, armes, tabac et cigarette électronique consommés sur le terrain de l'école) sera transmis aux autorités concernées.

La violence et l'intimidation, c'est non!

À Rose-des-Vents, toute manifestation de violence ou d'intimidation est interdite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

Comme prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce dernier est disponible sur le site Internet de l'école : <https://plandelutterap.csdm.qc.ca/Imprimer/Rapport?ecole=046>

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

Intimidation	Violence
« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »	« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »

Responsabilité et encadrement de l'élève

Les premiers responsables de l'éducation des enfants sont les parents auxquels l'école ne peut se substituer. L'école s'engage à respecter ce premier niveau de responsabilité et à lui donner priorité. Nous comptons sur l'implication des parents afin qu'ils encouragent et supervisent leur enfant dans leur cheminement scolaire. L'article 17 de la Loi sur l'Instruction publique stipule « qu'il incombe aux parents de prendre tous les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquenter l'école ».

À partir du moment où les jeunes sont confiés à l'école, celle-ci a le devoir d'assurer leur intégrité physique et morale ainsi que de promouvoir la mission de l'école, qui est de socialiser, d'instruire et de qualifier. Également, les casiers sont prêtés aux élèves, ils demeurent la propriété de l'école. Les autorités scolaires peuvent en tout temps fouiller le casier pour en vérifier le contenu.

À RDV, le code de vie, on y adhère!

J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du Code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date : _____

J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur et coéducateur(trice), je m'engage à appuyer le personnel scolaire et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous.

Prénom et nom du parent 1 : _____

Date : _____

Prénom et nom du parent 2 : _____

Date : _____

Prénom et nom du tuteur : _____

Date : _____

